



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

BUDGET 2011

Taxes municipales :

Pour 2011, le taux de la taxe foncière sera de 1,04 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il s'agit d'une augmentation de 0,02\$ du 100 \$.

Afin de pourvoir à la quote-part de la MRC Robert-Cliche pour la gestion des fosses septiques sur notre territoire, les propriétaires de résidence unifamiliale ou à logements multiples se verront imposé un tarif de 104 \$ par logement. Les propriétaires de chalet saisonniers auront un tarif de 52 \$. Cette taxe servira à vider les fosses septiques au deux ans, dans le cas des maisons habitables à l'année, et au quatre ans dans le cas des chalets saisonniers. Ceux qui ne possèdent pas de fosse septique auront aussi cette taxe. Elle servira à supporter le service de la mise aux normes des fosses septiques par la MRC.

Concernant le budget annuel, l'écart de plus de 100 000 \$ entre 2010 et 2011 est dû au retour du programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec.

Budget 2011 :

REVENUS	BUDGET 2010	BUDGET 2011	ÉCART
Taxes	350 956 \$	350 507 \$	-449 \$
Transferts	43 476 \$	152 601 \$	109 125 \$
Services rendus	40 225 \$	42 450 \$	2 225 \$
Autres revenus	2 000 \$	4 000 \$	2 000 \$
TOTAL DES REVENUS	436 657 \$	549 558 \$	112 901 \$
DÉPENSES :			
Administration générale	87 844 \$	89 288 \$	1 444 \$
Sécurité publique	71 162 \$	58 527 \$	-12 635 \$
Réseau routier	48 450 \$	169 076 \$	120 626 \$
Déneigement	75 000 \$	75 000 \$	0 \$
Hygiène du milieu	54 048 \$	58 683 \$	4 635 \$
Urbanisme	18 816 \$	21 038 \$	2 222 \$
Loisirs et culture	62 100 \$	58 296 \$	-3 804 \$
Frais de financement	2 787 \$	2 870 \$	83 \$
Remboursement de la dette	16 450 \$	16 780 \$	330 \$
TOTAL DES DÉPENSES	436 657 \$	549 558 \$	112 901 \$